

CABINET

Service interministériel de défense et de protection civile

ARRETE

listant les documents utiles à l'établissement de l'état des risques de la commune de Vauxbuin

LE PREFET DE L'AISNE

VU le code de l'environnement et notamment son article L125-5,

VU le décret n°2005-134 du 15 février 2005 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs,

VU l'arrêté du 18 octobre 2007,

SUR proposition du sous-préfet, directeur de cabinet,

ARRETE

Article 1^{er}:

La commune de **VAUXBUIN** fait partie du plan de prévention des risques inondations et coulées de boue de la Vallée de l'Aisne approuvé le 24 avril 2008 pour le secteur Aisne Aval. La liste des documents utiles à l'établissement de l'état des risques tel que prévu par les textes est la suivante :

- le DDRM approuvé le 30 mai 2006
- le PPR approuvé le 24 avril 2008
- le porter à connaissance

Ces documents sont consultables:

- à la préfecture,
- à la sous-préfecture,
- à la mairie,
- à la direction départementale de l'équipement

Un tableau récapitulatif des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle est annexé.

.../...

Article 2:

L'arrêté du 18 octobre 2007 est abrogé.

Article 3:

Le sous-préfet, directeur de cabinet, le sous-préfet de Soissons, le SIDPC, le maire de la commune et le directeur départemental de l'équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LAON, le 17 JUIN 2008

Pour le Préfet et par délégation

Le Sous-Préfet,

Sylvain HUMBERT

VAUXBUIN

	type de catastrophe	début	fin	arrêté	parution au JO
ł	inondations et coulées de boue	23/06/1983	26/06/1993	03/08/1983	05/08/1983
t	inondations et coulées de boue	17/06/1986	17/06/1986	25/08/1986	06/09/1986
1 .	tempête	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
1	inondations et coulées de boue	13/05/2006	13/05/2006	24/04/2007	04/05/2007



PREFECTURE DE L'AISNE

Commune de VAUXBUÍN

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des i, il de l'article L 125-5 du code de l'environnement

	du.	17 juin 2008			
ituation de la comm	ıune au regard d'un ou plu	sieurs plans de préven	ntion de risque	es naturels	prévisibles [
La commune est sit	uée dans le périmètre d'ur	i PPR n		o∪i	X non
approuvé	date	24 avril 2008	aléa		inondation
				et co	ulées de bou
Les documents de r	éférence sont :				
- DDRM				Consultable	sur Internet >
iuation de la comm	iune au regard d'un plan d	e prévention de risque	s technologic	ques [PP)	41
	uée dans le périmètre d'un			oul	non X
	date		effet		
es documents de r	ererence cont			and a substitution of the contract of the cont	rger am mammar area, an again,
es documents de r	eterence sont :			Consultable	e sur Internet
tuation de la comm	ivne av regard dv zonage i				
n application du décret La commune est situé èces jointes			e sismique		
tuation de la comm application du décret La commune est situé eces jointes artographie	une au regard du zonage i 91-461 du 14 mai 1991 modifié rel	atif à la prévention du risqu zone la zone lb	e sismique zone: II	pie de la s zone III	ismicilé
tuation de la comm napplication du décret a commune est situé ces jointes artographie draits de documents ou	i une au regard du zonage i 91-461 du 14 mai 1991 modifié reli e dans une zone de sismicité	atif à la prévention du risqu zone l a zone lb ation des immeubles au reg	e sismique zone: II	pie de la s zone III	ismicilé
ruation de la comm application du décret a commune est sifué aces jointes artographie draits de documents ou	Une au regard du zonage i 91-461 du 14 mai 1991 modifié rel e dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localis	atif à la prévention du risqu zone l a zone lb ation des immeubles au reg	e sismique zone: II	pie de la s zone III	ismicilé
tuation de la comm napplication du décret a commune est situé ces jointes artographie draits de documents ou	Une au regard du zonage i 91-461 du 14 mai 1991 modifié rel e dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localis	atif à la prévention du risqu zone l a zone lb ation des immeubles au reg	e sismique zone: II	pie de la s zone III	ismicilé
luation de la comm napplication du décret a commune est situé ces jointes artographie xtraits de documents ou	Une au regard du zonage i 91-461 du 14 mai 1991 modifié rel e dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localis	atif à la prévention du risqu zone l a zone lb ation des immeubles au reg	e sismique zone: II	pie de la s zone III	ismicilé
luation de la comm napplication du décret a commune est situé ces jointes artographie ktraits de documents ou	Une au regard du zonage i 91-461 du 14 mai 1991 modifié rel e dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localis	atif à la prévention du risqu zone l a zone lb ation des immeubles au reg	e sismique zone: II	pie de la s zone III	ismicilé
fuation de la comm n application du décret La commune est situé èces jointes artographie xtraits de documents ou	Une au regard du zonage i 91-461 du 14 mai 1991 modifié rel e dans une zone de sismicité de dossiers permettant la localis	atif à la prévention du risqu zone l a zone lb ation des immeubles au reg	e sismique zone: II	pie de la s zone III	ismicilé